

SOYEZ PLUS RAPIDE QUE LA FIBRE,

Anticipez son installation !

DES TRAVAUX SONT PEUT-ÊTRE À PRÉVOIR

CHEZ VOUS EN AMONT

DE L'ARRIVÉE GRATUITE DU TRÈS HAUT DÉBIT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



roannaise
AGGLOMÉRATION

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

SÉM



FOREZ, EST
communauté
de communes



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PILAT RHODANIE



France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE



Loire
forez
Agglo

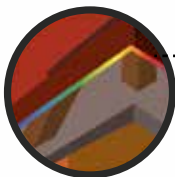


Charlieu-Belmont
COMMUNAUTE

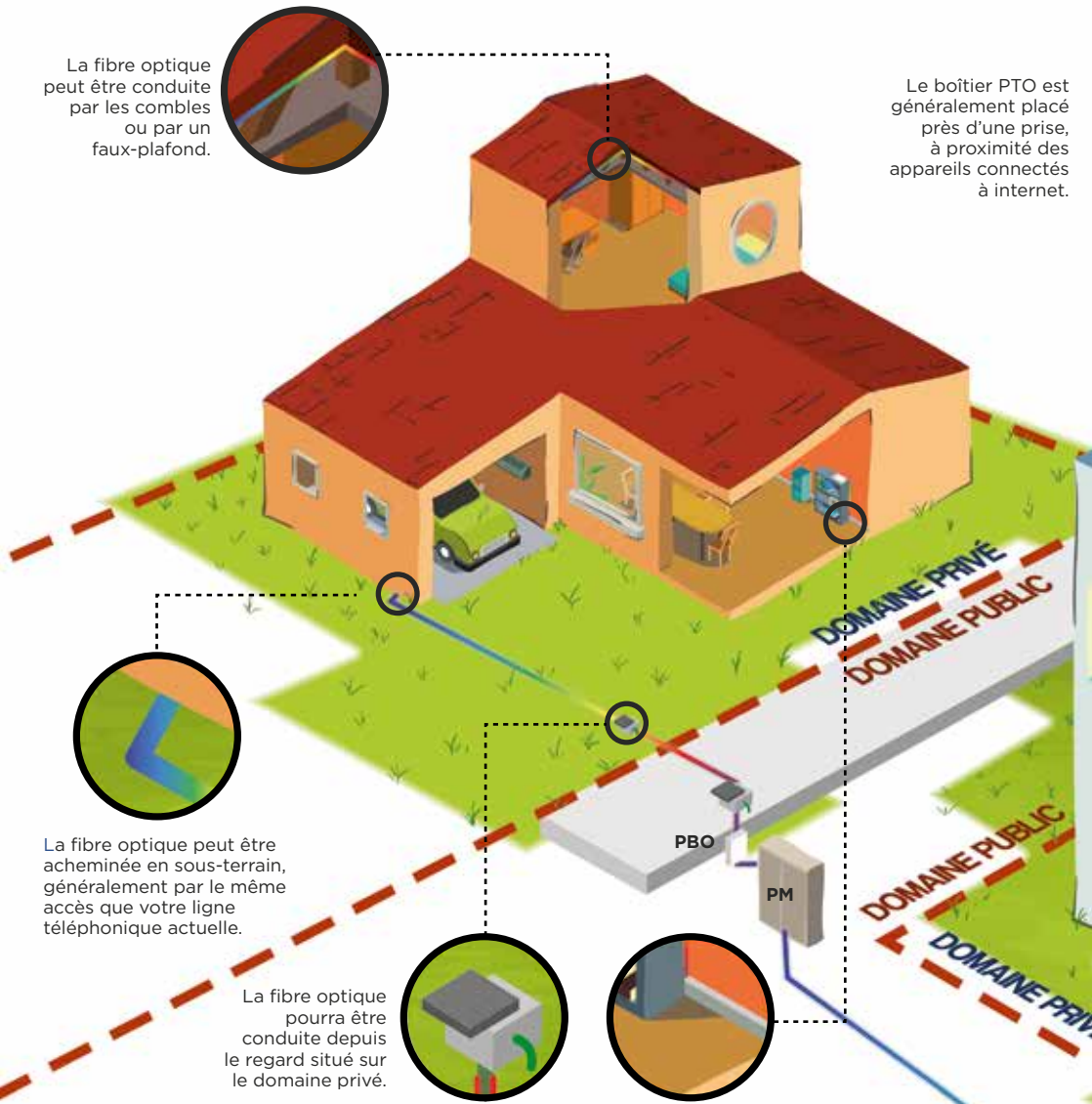
Loire
LE DÉPARTEMENT

THD 42
EXPLOITATION

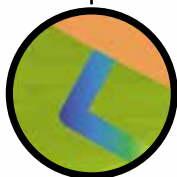
La fibre optique peut être conduite par les combles ou par un faux-plafond.



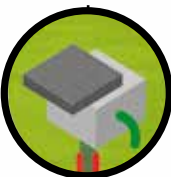
Le boîtier PTO est généralement placé près d'une prise, à proximité des appareils connectés à internet.



La fibre optique peut être acheminée en sous-terrain, généralement par le même accès que votre ligne téléphonique actuelle.



La fibre optique pourra être conduite depuis le regard situé sur le domaine privé.



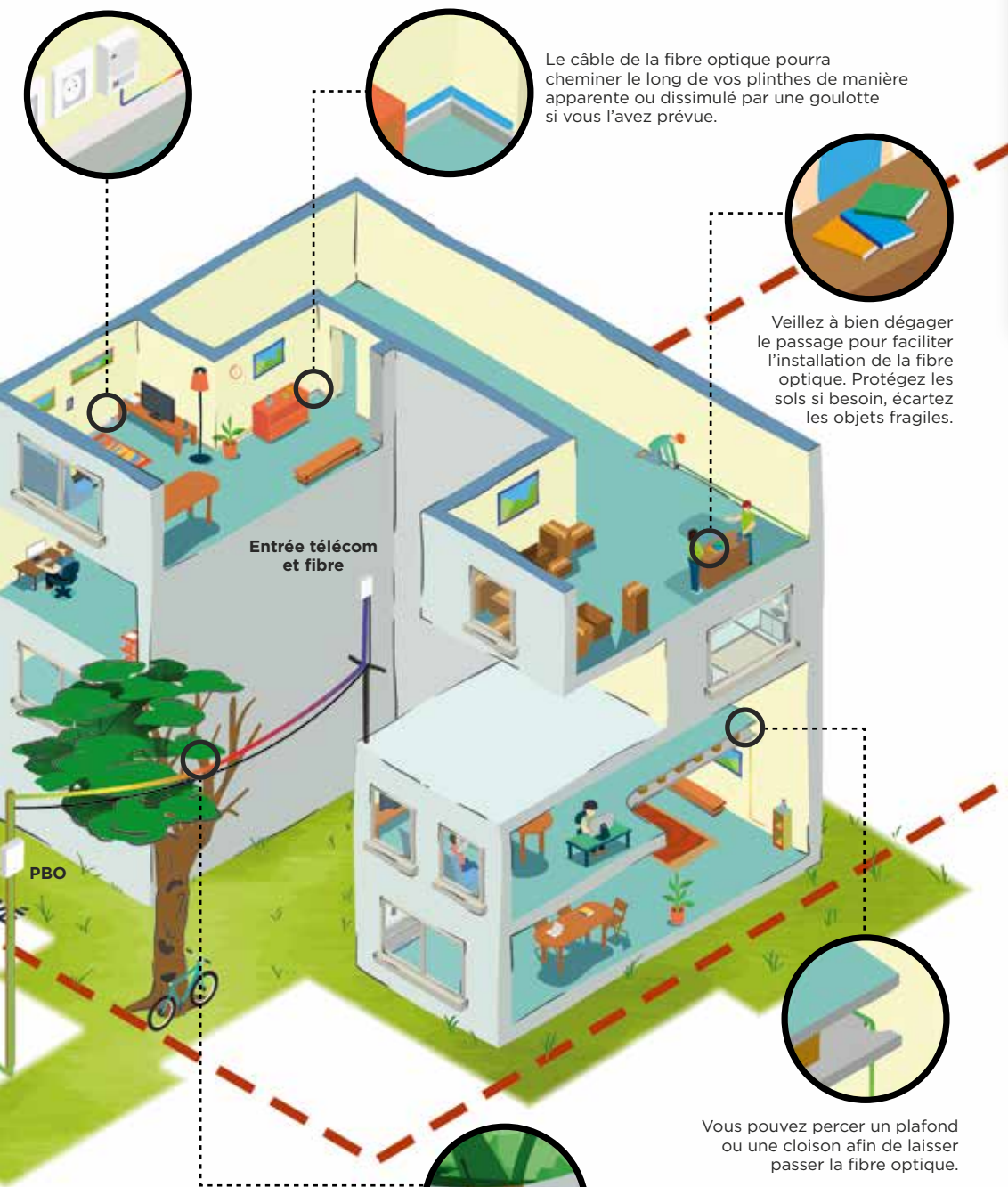
La fibre optique est conduite dans des gaines ou goulottes existantes ou prévues par vos soins.



Il est préférable de prévoir l'aiguillage des gaines et fourreaux avant l'intervention de raccordement (une ficelle permettra au technicien de tirer la fibre). Le technicien pourra aussi tirer la fibre dans une goulotte prévue à cet effet par vos soins.



Évitez des angles trop vifs qui pourraient dégrader la fibre.



Il peut être nécessaire d'élaguer les arbres afin de laisser passer le câble de la fibre optique si le passage en aérien depuis un poteau est nécessaire.

Si vous n'avez pas prévu les travaux adéquats, une pénalité de 80€ pourra vous être facturée.

Les travaux à prévoir chez soi en amont

Un câble de fibre optique doit être passé sur votre domaine privé soit en aérien (depuis un poteau), soit en souterrain (via un fourreau ou une gaine) depuis le domaine public, pour alimenter une Prise Terminale Optique (PTO), selon le mode de passage actuel de votre ligne téléphonique.

Le cheminement du câble fibre repose en effet sur le tracé de votre réseau de télécommunications déjà en place.

Pris en charge financièrement et donc gratuit pour vous, le raccordement à la fibre optique ne vous exonère toutefois pas de préparer votre habitation ou votre local professionnel à l'arrivée de la fibre. Les travaux éventuels sont de votre ressort.

LES CLÉS POUR ÊTRE PRÊT LE JOUR-J

RÉFLÉCHIR EN AMONT AU CHEMINEMENT
DE LA FIBRE SELON VOS FUTURS BESOINS.

PRÉVOIR LA POSE DE LA PRISE

TERMINALE OPTIQUE

- Impérativement près d'une prise électrique et idéalement à proximité de votre télévision.
La prise électrique sera notamment utile pour brancher votre Box.
- À l'endroit que vous souhaitez dans la mesure où vous avez prévu le passage du câble, sans limite de distance à l'intérieur du logement.
- Une fois posée, la PTO ne pourra plus être déplacée. Le câble de la fibre optique nécessite une soudure de grande précision avec un matériel spécifique.
De plus, le câble et la PTO demeurent la propriété du SIEL-TE : vous n'êtes pas en droit d'intervenir directement dessus.

Attention

Il est formellement interdit d'ouvrir un regard téléphonique sur le domaine public. Pour anticiper au mieux, vous pouvez d'ores et déjà faire appel à un électricien ou un antenniste pour déterminer le chemin le mieux adapté et vérifier que rien n'entrave votre raccordement. Le technicien de raccordement ne réalise pas les percements importants (dalles...) ni ceux dits d'huisseries qui restent à la charge du particulier.

PRÉVOIR LE PASSAGE DE LA FIBRE

Chez vous depuis le domaine public pour permettre le raccordement : soit en contrôlant vos gaines et fourreaux, soit en perçant vos murs, dalles ou faux-plafond, en débouchant ou posant des gaines, en creusant une tranchée sur votre terrain, en prévoyant une goulotte, en mettant en place un fourreau, en élaguant les arbres gênants, etc.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

- Déplacer les meubles pouvant gêner, protéger les sols si besoin, écarter les objets fragiles.
- Si le technicien rencontre une difficulté, le raccordement ne pourra pas être réalisé car il n'est pas habilité à intervenir et modifier de manière conséquente l'espace privé. Il ne pourra par exemple pas percer des murs ou cloisons.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DANS LA LOIRE

Le SIEL-Territoire d'énergie déploie le réseau de la fibre optique depuis plusieurs années déjà sur le territoire de la Loire. Débuté en 2015, ce grand chantier aboutira d'ici 2020 avec le raccordement de l'ensemble des communes du département, hormis 43 communes de Saint-Étienne Métropole et 6 de Roannais Agglomération (zones conventionnées, déploiement par Orange). 274 communes seront ainsi desservies par la fibre optique, soit l'équivalent de 172 000 foyers et entreprises. Financé par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les intercommunalités et le SIEL-TE, le programme THD42 va permettre de déployer près de 11 000 kilomètres de fibre optique grâce à un investissement public de 283 millions d'euros.



COMMENT SERA DISTRIBUÉ INTERNET DANS MON LOGEMENT ?

- Depuis la PTO, le signal lumineux doit être transformé par un boîtier (O.N.T.) parfois directement intégré à la box fibre fournie par votre FAI.
- À partir de la box, vous pouvez redistribuer Internet via votre réseau existant, via CPL ou via Wifi.
- Demandez conseil à votre FAI pour toute question concernant Internet dans votre logement.

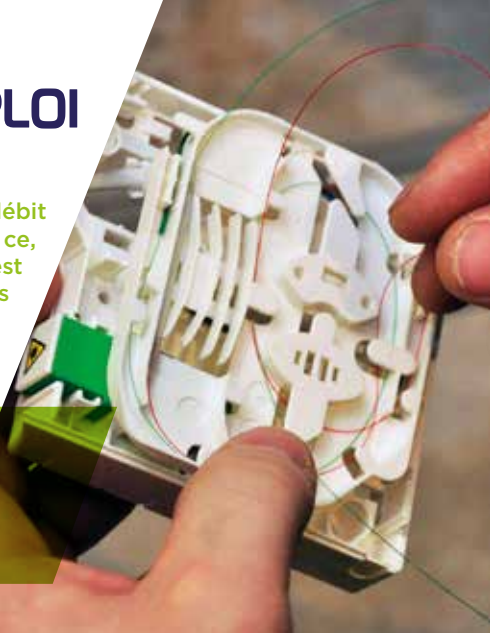


LA FIBRE MODE D'EMPLOI

L'INTÉRÊT DU RACCORDEMENT

La fibre optique permet d'obtenir un très haut débit d'émission et de transmission des données. Et ce, quelle que soit la distance puisque le débit est identique pour tous. Les données sont transmises à la vitesse de la lumière.

- Le raccordement est gratuit car pris en charge par les collectivités.
- Intervention jusque dans votre logement.
- Libre choix de votre futur opérateur.



QUI FAIT MON RACCORDEMENT ?

UNIQUEMENT DES ENTREPRISES MANDATÉES PAR LE SIEL-TE

Un seul interlocuteur :
votre technicien, en relation directe.

- Avant l'intervention, il doit fixer avec vous le rendez-vous.
- Il doit vous laisser un numéro de téléphone.
- S'il rencontre un problème le jour de l'intervention, il vous indique les travaux à réaliser et vous explique la démarche à suivre.
- Une fois ces travaux faits, vous le recontactez pour refixer un rendez-vous.

Lorsque les FAI sont présents sur votre secteur, la démarche pour le rendez-vous de raccordement peut s'effectuer par des entreprises mandatées par le SIEL-TE* ou par le FAI de votre choix.

*sauf pour les immeubles.



POUR TOUT SAVOIR SUR LA FIBRE

- **FTTH** : Fiber To The Home est le déploiement du réseau fibre optique jusqu'à votre domicile.
- **NRO** : Nœud de Raccordement Optique relié au réseau principal.
- **PM** : Point de Mutualisation desservant un territoire, une commune ou un quartier.
- **PB** : Point de Branchement reliant plusieurs habitations.
- **PTO** : Prise Terminale Optique installée au sein même de chaque habitation.
- **Box fibre** : Récepteur/émetteur fourni par le fournisseur d'accès Internet.
- **FAI** : Fournisseur d'Accès à Internet.

En savoir plus

 **04 77 430 855**

Prix d'un appel local

